Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260929-037154074_2026-DE

Ville de Montbazon

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**
Le 22 septembre 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice :
27
Présents :
23
Représentés :
3
Absents :
1

**Mme Nancy TEXIER a été désignée Secrétaire de Séance**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'espace Jean GUERAUD, en séance publique, sous la présidence de Mme Sylvie GINER, Maire.

**Étaient présents :**
Mme Sylvie GINER, Mme Nancy TEXIER, M. Éric RIVAL, Mme Béatrice TILLIER, M. Martin GUIMARD, Mme Adeline AVELINE-ROULLAND, M. Ivan RABOUIN, Mme Chantal SAUVIN, M. Bernard FEMIAK, M. Gérard BENARD, M. Hubert GIBLET, Mme Patricia BIETH, Mme Odette PERRIN, Mme Frédérique SCHULLER, M. Laurent DUPONT, Mme Sandra LEVIEUGE, Mme Nathia PENNETIER, M. Cédric MELAY, Mme Hélène TANCHOUX, Mme Ludivine FREVILLE, M. Vivien DUPUET, Mme Océane GENEST-CHARBONNEL, M. Jérémy ARCHAMBAULT

**Étaient absents représentés :**

M. Christophe HOLUIGUE a donné pouvoir à M. Éric RIVAL
M. Antony GIRAULT a donné pouvoir à M. Cédric MELAY
M. Nicolas CIROTTE a donné pouvoir à Mme Nancy TEXIER

**Absents non représentés :**
Mme Céline TOURNEMICHE

# DELIBERATION : n°037 154 074 - 2026 – 8.5
# POLITIQUE DE LA VILLE – Renouvellement au dispositif TERRITOIRES ENGAGES POUR LA NATURE

**EXPOSE DES MOTIFS**

Il est rappelé que la Commune a obtenu, en 2024, sa première labellisation Territoires Engagés pour la Nature (TEN).
Ce dispositif est une initiative nationale qui vise à reconnaître des Collectivités volontaires qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité.
En effet, pour faire face à l'urgence et au défi de reconquête de la biodiversité dans tous les territoires, les collectivités locales sont parmi les acteurs les plus pertinents pour insuffler l'énergie nécessaire et fédérer les acteurs locaux. Qu'elles soient rurales ou urbaines, initiées ou débutantes en matière de biodiversité, les collectivités ont un rôle important à jouer pour le bien-être des générations présentes et futures.
La reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » constitue une véritable opportunité de lancer des dynamiques territoriales autour de la biodiversité en fédérant notamment l'ensemble des acteurs volontaires autour d'actions concrètes.
Ouvert à toutes les communes et intercommunalités de la région Centre-Val de Loire qui souhaitent faire de la biodiversité un marqueur fort de l'ensemble des politiques publiques, ce dispositif vise à faire émerger et à accompagner des projets concrets pour les 3 prochaines années.

S'inscrire dans la dynamique permet :

- d'être accompagnées pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret,
- de renforcer leurs connaissances et compétences en matière de biodiversité,
- d'être aidées dans la recherche de financement,
- de rejoindre le club des engagées pour partager des expériences et des outils,
- de bénéficier d'une valorisation locale, régionale et nationale des projets et bonnes pratiques.

En Centre-Val de Loire, le dispositif est porté par un collectif régional regroupant : la Région Centre-Val de Loire, la Direction régionale Centre-Val de Loire de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB), de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), des Départements du Cher et d'Eure-et-Loir (membres de l'ARB), du CEREMA et l'Agence Régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire (ARB-CVL).

L'Agence régionale de la biodiversité assure l'animation du dispositif pour le compte du collectif régional.

Seul impératif à toute candidature, les communes candidates doivent disposer ou doivent s'engager à réaliser dans les 3 ans un Inventaire ou un Atlas de la Biodiversité Communale (IBC/ABC) afin de constituer un état des lieux de la biodiversité et d'identifier les enjeux spécifiques de leur territoire.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260929-037154074_2026-DE

La Commune de Montbazon possède son IBC et œuvre déjà en faveur de la biodiversité sur son territoire :

- Animations de sensibilisation : Organisation d'ateliers dans le cadre de la journée des Rendez-vous aux jardins : construction de nichoirs avec la LPO, … sensibilisation à la biodiversité en partenariat avec la SEPANT, sensibilisation à la préservation des eaux de rivières et des affluents avec le SAVI, organisation des sorties avec la LPO : les oiseaux en milieu urbain, les oiseaux en bord de rivière et milieux humides, mise en place d'un rucher participatif, information municipale dans les différentes brochures (lettre d'info, bulletin municipal, Facebook, site internet, ...), troc aux plantes, Challenge 100 nichoirs et abris, …

- Actions en faveur de la réduction de la pollution lumineuse (limitation du temps d'allumage de l'éclairage public, remplacement des luminaires de forte puissance par des luminaires plus efficients, modification de l'orientation de l'éclairement)

- Gestion des espaces : Mise en place de plantes économes en eau, Paillage biodégradable, Oyas, Récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage, Tontes différentiées selon les secteurs + fauche tardive, Plantation d'arbres, Expérimentation de la végétalisation du cimetière, …

- Foncier : acquisition des parcelles situées en zone ENS ; - réalisation d'une expertise sanitaire forestière sur 3 secteurs, …

- Révision du PLU : inscription de nouveaux zonages « à protéger » ou « naturels » au PLU ; préserver les habitats naturels et les zones environnementales sensibles ; s'appuyer sur les données de l'IBC ; dispositifs de récupération d'eau ; pourcentage de perméabilité des terrains à respecter,. ..

Elle souhaite poursuivre son action en faveur de la biodiversité en s'engageant sur le plan d'action suivant pour les 3 années à venir :

- Poursuivre l'acquisition des parcelles situées en zone ENS sur le grand méandre de l'Indre et réaliser une étude pour l'application d'un plan de gestion de cette zone (ouverture au public, aménagement de cheminements, animations par du mobilier urbain, ...)

- Recenser les arbres remarquables publics et privés ;

- Végétaliser les cours d'école ;

- Organiser un évènement annuel sur la biodiversité ;

- Continuer la gestion du rucher communal, en partenariat les écoles et l'épicerie sociale ;

- Poursuivre les actions participatives et citoyennes : Prop 'balade, Troc aux plantes et aux graines, …

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de renouveler sa candidature à cette démarche volontariste en s'engageant dans le dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN).

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à émettre leur avis sur ce dossier.

**DELIBERATION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121 - 29 et suivants,
**Vu** le rapport présenté,
**Vu** les votes : POUR : 26, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :**

Article 1 : de renouveler sa candidature au dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » pour la période 2027-2029 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de ce dispositif.

Pour extrait certifié conforme,
MONTBAZON, le 29 septembre 2026

**Le Maire,**
**Sylvie GINER**

Signé électroniquement par : Sylvie GINER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - Maire

**La Secrétaire de séance,**
**Nancy TEXIER**

Signé électroniquement par : Nancy TEXIER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - 1ère Adjointe